

Monsieur le président, j'ai dit il y a un instant que les deux politiques de 1891 et de 1911 sont tout à fait opposées. Comme je l'ai dit, en 1891 nous préconisons la réciprocité illimitée; en 1911 nous présentons au Parlement un projet de réciprocité limitée. En 1891 nous fûmes combattus par sir John A. Macdonald et l'honorable Edward Blake, parce que tous deux étaient opposés au libre échange de tous les articles, y compris les articles manufacturés aussi bien que les produits naturels. Mais sir John Macdonald était en faveur du libre-échange des produits naturels. Cela est mentionné dans le statut de 1879, et dans son dernier manifeste aux électeurs du Canada. L'honorable Edward Blake—et je puis dire entre parenthèse, que son illustre frère, dans une lettre publiée ce matin dans le "Globe", appuie la politique actuelle du Gouvernement libéral—l'honorable Edward Blake, dans son discours de Durham, en 1891, s'opposait à la politique du parti libéral, en premier lieu parce que, à son avis, elle établissait des distinctions au détriment des articles manufacturés de provenance britanniques, en second lieu, parce que le Canada dépendrait des Etats-Unis pour la suffisance du revenu du Dominion, et en troisième lieu parce que, à son avis, l'union commerciale ou continentale pourrait signifier l'annexion. Quelle différence avec la situation actuelle! En premier lieu il n'y a pas, dans cette entente, de distinction injuste au détriment des manufacturiers canadiens. Il y a dans notre politique fiscale, cependant, une préférence en faveur des manufacturiers anglais. Notre revenu n'a jamais été plus considérable et il deviendra de plus en plus considérable à mesure que les années passeront.

Permettez-moi de citer une brochure publiée par la Tariff Reform Association en Angleterre. Dans cette brochure, intitulée "Tariff Reform", écrite par M. J. Ellis Parker, les effets de la préférence canadienne en faveur des manufacturiers britanniques sont signalés. Il y est dit:

Avant l'établissement de la préférence canadienne, les importations britanniques au Canada diminuaient constamment. L'effet du tarif préférentiel canadien, qui fut introduit en 1897, sur l'ensemble du commerce britannique d'exportation et sur les industries manufacturières individuelles, peut être compris d'un coup d'œil jeté sur le tableau suivant, qui est tiré du rapport sur les conditions et la perspective du commerce britannique au Canada, publié en 1908.

Puis on y voit les trois colonnes des importations de la Grande-Bretagne. Les voici en chiffres ronds:

1888. . . . .	\$30,848,000
1897. . . . .	20,217,000
1906. . . . .	52,615,000

Reprenons l'énumération des avantages assurés au Canada, et voyons aussi brièvement

M. LEMIEUX.

que possible en quoi la classe agricole va profiter de cette convention. Les avantages résultant de l'ouverture des marchés des Etats-Unis aux produits canadiens sont tellement apparents et ont été si vivement mis en lumière par des personnes particulièrement aptes à traiter pareil sujet, qu'il serait oiseux de ma part d'y revenir. L'année dernière, le Canada a exporté pour un peu plus de 90 millions de produits agricoles. Cela représente près d'un tiers de l'exportation totale du pays qui s'est élevée à 279 millions. Ces produits agricoles consistaient surtout en blé, avoine et farine, et des 90 millions il en a été écoulé 71 millions dans la Grande-Bretagne, tandis que les Etats-Unis n'en ont eu que pour \$8,200,000. Ces chiffres ont assurément une certaine éloquence en ce qui regarde nos échanges avec la métropole, et personne n'en est plus enchanté que moi. La Grande-Bretagne achète abondamment de nous comme aussi du reste du monde. Le meilleur indice de la valeur de sa grande armée d'industriels, comme de la prospérité logique de tout pays, réside dans le chiffre de ses achats. Mais remarquez que si la Grande-Bretagne écoule ses produits dans l'univers entier, elle achète aussi ce dont elle a besoin aux quatre coins du monde. L'Anglais vend là où les prix sont le plus élevés et achète là où les denrées se vendent à plus bas prix, et il ne se soucie guère de savoir si comme résultat de ses opérations il est moins Anglais qu'auparavant. Les Canadiens jouissent de l'accès le plus libre au marché de la Grande-Bretagne, mais il en est ainsi des habitants de tous autres pays. N'oublions pas cela: En 1908, la dernière année pour laquelle nous avons les statistiques officielles du commerce anglais, la Grande-Bretagne a acheté plus de 16 millions de quintaux de farine canadienne. Mais elle en a acheté, précisément aux mêmes conditions, 17,800,000 quintaux à la Russie et 20 millions de quintaux à l'Argentine, ainsi que de fortes quantités à d'autres colonies et pays étrangers. L'effet produit sur le commerce canadien par cette pratique de la Grande-Bretagne d'acheter de côté et d'autre est mis en relief dans un document préparé chaque année par la "Gazette" de Montréal relativement aux opérations du port de Montréal. Voici ce qu'on y dit au sujet des exportations de ce port:

L'exportation des grains du Canada à partir du port de Montréal, pour la saison de 1910, est loin d'avoir été profitable pour nos commerçants, par suite des fluctuations du marché au blé dans le monde et de la rude concurrence de pays étrangers, l'effet ayant été de faire, à mainte reprise dans le cours de la saison, tomber les prix sur les marchés anglais au-dessous des prix courants sur le marché canadien.